

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: mercredi 5 février 2020 16:47
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: 20-02-05 - MARS n°2020_4: 2019-NCoV : Nouvelle définition de cas
Pièces jointes: MARS n°4_7890_4.pdf; affiche_ministere_sau_coronavirus_28012020_7890_5.pdf; Définition de cas 2019-nCoV_20200204_7890_6.pdf

De : message-alerte-rapide-sanitaire@gedicom.fr [<mailto:message-alerte-rapide-sanitaire@gedicom.fr>]

Envoyé : mercredi 5 février 2020 14:56

À : ARS-BFC-ALERTE

Objet : MARS n°2020_4: 2019-NCoV : Nouvelle définition de cas

Bonjour,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance du Message d'Alerte Rapide Sanitaire suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'épidémie à nouveau coronavirus (2019-nCoV) sévissant actuellement en Chine, vous trouverez ci-dessous l'actualisation de la définition des cas.

1. Définition des cas

Les évolutions épidémiologiques constatées concernant l'émergence du nouveau coronavirus 2019-nCoV en Chine ont conduit Santé publique France à élaborer et publier aujourd'hui (le 4 février 2020), une nouvelle définition des cas (cf annexe 1 et site de SpF : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/cas-de-pneumonies-associees-a-un-nouveau-coronavirus-2019-ncov-a-wuhan-en-chine>

La définition des cas a évolué dans le sens d'une extension de la zone d'exposition à l'ensemble de la Chine. Le critère concernant la fièvre a été modifié et l'exposition à un marché d'animaux à Wuhan a été retirée.

2. Mise à disposition d'affiches pour les services d'urgences

Il est demandé à tous les établissements de santé avec service d'urgence d'afficher ces documents à l'entrée de ceux-ci.

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/affiche_ministere_sau_coronavirus_28012020.pdf

3. Numéro vert

Une plateforme téléphonique, accessible au **0800 130 000** (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, de 9h à 19h) permet d'**obtenir des informations non médicales sur le 2019-nCoV et des conseils si vous avez voyagé dans une zone où circule le virus ou côtoyé des personnes qui y ont circulé.**

Cette plateforme n'a pas vocation à recevoir les appels des personnes qui ont des questions médicales liées à leur propre situation : en cas de doute, si elles ont séjourné dans une zone où circule le virus et ont des symptômes évocateurs (fièvre, toux, difficultés respiratoires), elles doivent appeler le SAMU Centre 15, qui les orientera.

Pour les personnes sourdes et malentendantes, [une FAQ en ligne est disponible sur le site du Ministère](#)

Nous vous remercions de votre mobilisation.

Salomon

Pr. Jérôme

Directeur Général de la Santé

Références :

- Message MARS n°2020_01 en date du 14 janvier 2020.
- Message MARS n°2020_03 en date du 22 janvier 2020.
- Site du Ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus>

Suivi de la situation internationale et analyse de risque :

- Site de l'OMS : <https://www.who.int/westernpacific/emergencies/novel-coronavirus>
- Site de l'ECDC : <https://www.ecdc.europa.eu/en/novel-coronavirus-china>

Définition de cas et suivi des contacts :

- Site de Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/cas-de-pneumonies-associees-a-un-nouveau-coronavirus-2019-ncov-a-wuhan-en-chine>

Diagnostic virologique :

- Site du CNR des virus respiratoires (y compris la grippe) : <https://www.pasteur.fr/fr/sante-publique/centres-nationaux-reference/cnr/virus-infections-respiratoires-dont-grippe>
- Site de la CIBU : <https://www.pasteur.fr/fr/sante-publique/cibu>

Prise en charge des cas :

- Site de la mission COREB : <https://www.coreb.infectiologie.com/>

La définition des cas a évolué dans le sens d'une extension de la zone d'exposition à l'ensemble de la Chine. Le critère concernant la fièvre a été modifié et l'exposition à un marché d'animaux à Wuhan a été retiré.

Définition de cas

Cas possible

- a) Toute personne présentant des signes cliniques d'**infection respiratoire aiguë basse, quelle que soit sa gravité, avec une fièvre ou une sensation de fièvre**,
ET
ayant voyagé ou séjourné **en Chine** dans les 14 jours précédant la date de début des signes cliniques.
- b) Toute personne présentant des signes cliniques d'**infection respiratoire aiguë haute ou basse, quelle que soit sa gravité**, dans les 14 jours suivant l'**une des expositions suivantes** :
- un contact étroit¹ d'un cas confirmé d'infection au 2019-nCoV, pendant que ce dernier était symptomatique ;
 - personne co-exposée, définie comme ayant été soumise aux mêmes risques d'exposition (c'est-à-dire un séjour / voyage en Chine) qu'un cas confirmé
 - personne ayant travaillé ou ayant séjourné dans un hôpital en Chine dans lequel un cas d'infection au 2019-nCoV a été confirmé ;

¹ Un contact étroit est une personne ayant partagé le même lieu de vie que le cas lorsque celui-ci présentait des symptômes, par exemple : famille, même chambre ou ayant eu un contact direct, en face à face, à moins d'1 mètre du cas au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion ; flirt ; amis intimes ; voisins de classe ou de bureau ; voisins du cas dans un transport collectif de manière prolongée.

Cas confirmé : cas possible avec un prélèvement confirmant la présence du 2019-nCoV.

Ces définitions sont susceptibles d'évoluer à tout moment en fonction des informations disponibles concernant cet épisode.